

CONSEIL COMMUNAL

LUNDI 15 JUILLET 2019

Présents : M. Jean Luc Boch, maire

MM. René Allamand, Patrice Merel, Gérard Montillet, Mme Christiane Charrière, adjoints

Mmes Fabienne Astier, Patricia Bérard, Corine Michelas,

Excusés : Mmes Séverine Brun, Evelyne Faggianelli, Myriam Montmayeur, Marion Lizeroux, Absents :

MM. Laurent Astier, Richard Broche, Stéfan Koumanov, Pierre Ougier, Joël Ougier Simonin et Raphaël Ougier

Monsieur le maire accueille mesdames Candice Gilg et Lydie Garcia, respectivement chargée de mission pour la communication et directrice de la structure « Bains et spa de La Plagne ».

1. BAINS ET SPA DE LA PLAGNE

Monsieur le maire donne la parole à madame Lydie Garcia pour qu'elle puisse présenter un premier bilan de la structure.

Madame Lydie Garcia explique que cet hiver, les soins et le Spa Premium ont eu beaucoup de succès. En revanche, il a été plus difficile de remplir la partie Spa Family. Madame Lydie Garcia pense que les touristes ne savent pas qu'un centre de forme et de bien-être existe sur la station et surtout qu'il est accessible avec des enfants.

Madame Candice Gilg fait remarquer que les Spas Family sont des équipements très rares et que les personnes n'ont donc pas conscience qu'ils peuvent venir avec leurs enfants. Il est donc primordial d'axer la communication sur la famille. En outre, les tarifs ne sont pas un point de blocage puisque ce sont les soins les plus chers qui marchent le mieux, et ceci est un point très positif.

Ensuite, madame Lydie Garcia explique que la première année d'exploitation a été chaotique suite aux nombreuses difficultés techniques et de sécurité rencontrées (Travaux non finis).

Concernant ce début d'été, madame Lydie Garcia annonce une fréquentation plutôt faible de la structure : 10 personnes environ sur le premium/jour et 50 personnes sur le Family grâce au partenariat passé avec Pierre et Vacances.

Madame Lydie Garcia indique que l'effectif du personnel pour l'été est de 8 personnes.

Mesdames Fabienne Astier et Patricia Bérard alertent sur le fait que la clientèle de l'été n'est pas la même que l'hiver.

Madame Lydie Garcia explique que la clientèle présente s'offre des soins pour se faire plaisir et que Deep Nature a aussi mis en place des offres.

Suite à l'interrogation de monsieur Jean Luc Boch sur le prévisionnel été de Pierre et Vacances, madame Fabienne Astier annonce + 26% sur le mois de juillet pour les premiers chiffres.

Monsieur Jean Luc Boch demande si les usagers viennent principalement du versant de Bellecôte ou également de Plagne Centre. Madame Lydie Garcia répond que la clientèle estivale reste localisée sur Belle Plagne.

Madame Candice Gilg rappelle qu'une bonne communication passe par la répétition.

Ensuite, elle présente la problématique du site internet de l'office du tourisme où l'utilisateur ne trouve pas facilement l'existence d'un espace bien-être et des piscines sur la station. Ces équipements sont très importants, à l'heure actuelle, pour le consommateur. Monsieur le maire ajoute que la communication France Montagne et Auvergne Rhône Alpes est très axée sur le SPA/Piscine/Bien être/activité de plein air.

Les élus souhaitent qu'un onglet « Espace Bien-être et piscine » soit ajouté au site internet actuel de La Plagne. Il demande également que René Allamand surveille que, lors de la refonte du site de La Plagne, cet onglet existe bien et qu'il soit mis en valeur. Il sera demandé à l'office du tourisme de présenter le site internet aux élus avant de le finaliser.

Madame Candice Gilg informe les élus que le partenaire DEEP NATURE a bien assuré sa propre communication : Site internet, brochures, post FB sponsorisé...

Madame Candice Gilg conseille de privilégier une communication de bord de route soit avec des panneaux d'affichage, soit avec des kakémonos.

Les élus demandent que des kakémonos (5) soient réalisés avec un visuel été/hiver (Recto/Verso). Ils seront posés le long de la route en vallée, en montant et à l'arrivée à Belle Plagne.

Ensuite, monsieur René Allamand évoque la possibilité de mettre une bâche sur le parking de Plagne Bellecôte, ou même sur la cantine BOTTO. Monsieur Gérard Montillet se rendra sur place pour étudier la faisabilité de ce projet. Le cas échéant, il prendra les mesures.

Madame Candice Gilg ajoute qu'il va être proposé, aux restaurants ouverts cet été, des sets de table à l'image des Bains et Spa de La Plagne. Elle ajoute qu'elle doit rencontrer la SAP et les écoles de ski pour évoquer avec eux la possibilité d'un partenariat.

Madame Candice Gilg souhaiterait trouver une solution pour faire connaître la structure aux gens du pays, qui sont les meilleurs vendeurs des prestations de la station.

Madame Fabienne Astier demande si des tarifs ont été mis en place pour les saisonniers. Madame Lydie Garcia répond par la négative pour cet été car il existe déjà des réductions sur les entrées et les soins. Suite à l'interrogation de monsieur Gérard Montillet sur l'avancée de sa mission, madame Candice Gilg répond que l'essentiel a été réalisé, et qu'il reste uniquement la SAP, les ESF et quelques hébergeurs à rencontrer.

Au niveau de l'événementiel, madame Candice Gilg explique que Deep Nature avait mis 3 personnes à disposition de la manifestation « Sublicimes » et que cela a été une réussite. Concernant la 6000D, une offre a été envoyée via l'emailing de l'office du tourisme et des flyers seront mis dans chaque « sac coureur ». Deep Nature a prévu de faire une nocturne lors du Festi'plagne. Madame Candice Gilg précise que Deep Nature s'est beaucoup investi en dotation ou participation lors des événements de la station. Avant de prendre congé de mesdames Candice Gilg et Lydie Garcia, monsieur le maire les remercie pour leur disponibilité lors de ce conseil communal.

2. PROJET SAP

Monsieur René Allamand souhaite faire un point sur les projets de la SAP.

Monsieur René Allamand rappelle que le projet Yéti a dû être stoppé.

Monsieur René Allamand présente le nouveau projet pour désengorger le télésiège de la Bergerie. L'objectif est de permettre à la clientèle de rejoindre Champagny au départ de Plagne Centre pour éviter que tout le flux des skieurs se dirige vers La Bergerie. La SAP propose donc de faire démarrer le télésiège des Verdons à Plagne Centre en posant la gare de départ à l'emplacement de l'ancien bâtiment des pistes. Sur ce projet, la SAP travaille actuellement sur l'étude de faisabilité pour une livraison hiver 2021-2022. Des réunions de concertation vont avoir lieu dès l'hiver prochain avec les propriétaires du Nanda Devi. Monsieur René Allamand ajoute que la piste de retour va être remodelée ainsi que le passage pour aller au Funiplagne (aussi bien côté La Plagne Aime 2000, que côté La Plagne Bellecôte/Belle Plagne). Monsieur René Allamand confirme que le télésiège des Verdons sera changé pour un télésiège débrayable 3 600 pers/heure.

Monsieur René Allamand évoque ensuite l'accès Roche de Mio/Glacier. Monsieur René Allamand explique que la direction de la société d'aménagement de La Plagne travaille actuellement sur un nouveau projet. Ensuite monsieur René Allamand présente les travaux en cours :

- Réalisation de la machinerie de la future retenue du col de Forcle. Il précise que les services de l'Etat ont validé les travaux de la retenue du col de Forcle.
- Anticipation de travaux de réseaux neige de culture dans le but de sécuriser à terme les sommets de la Grande Rochette et Roche de Mio,
- Travaux de réseaux neige de culture sur la piste Mira, la liaison Champagny- Verdon sud, sur la piste Gentil – Bretelle débutant, TK Grangette-G1 et déplacement de réseaux sur le télésiège du Golf en vue de la future urbanisation sur La Plagne Aime 2000.
- Reprise de la piste derrière Plagne Soleil afin de l'adoucir et la rendre accessible à un plus grand nombre de skieurs
- Aménagement en terre devant le parking de la résidence « Front de Neige » à Plagne Villages pour rejoindre la piste

Suite à l'interrogation de monsieur Patrice Merel, monsieur René Allamand indique que le souhait de la SAP est d'investir massivement 30 millions d'euros et que le plan d'investissement a déjà été validé techniquement.

3. DEMISSION SEVERINE BRUN

Monsieur le maire annonce la démission de madame Séverine Brun pour des raisons personnelles.

Monsieur le maire indique qu'il faudra prendre deux délibérations au prochain conseil municipal pour son remplacement comme adjointe aux finances et comme représentante de la commune à la communauté de communes des Versants d'Aime.

Monsieur le maire demande si des élus souhaitent poser leur candidature.

Madame Patricia Bérard pose sa candidature pour le poste d'adjointe aux finances et éventuellement comme élue déléguée à la communauté de communes des Versants d'Aime.

4. OFFICE DU TOURISME DE LA GRANDE PLAGNE

Monsieur René Allamand explique aux élus que l'office du tourisme a souhaité uniformiser ses accueils et ses points informations tant au niveau de l'enseigne, que de la présentation intérieure. La marque La Plagne est mise en avant.

Les travaux de l'accueil de la salle omnisports font partis de ce projet et le changement est spectaculaire.

Madame Patricia Bérard explique qu'il a été décidé d'apposer uniquement les affiches des événements de La Plagne et les présentoirs ont été rassemblés de la même manière dans chaque accueil.

Madame Patricia Bérard trouve dommage que les hôtesses ne soient pas habillées en concordance avec les couleurs des nouveaux locaux et de la station.

5. TOUR DE FRANCE

Monsieur le maire explique que des pochoirs « BONNET DE LA PLAGNE » ont été commandés pour mettre sur la route pour le passage du Tour de France : 9 blancs et 8 rouges.

6. DEPOT DE PLAINTE

Monsieur le maire informe les élus que monsieur Joël Ougier Simonin a porté plainte contre la collectivité concernant la délibération des Lodges au Tribunal Administratif de Grenoble. Suite à la décision, Il indique que la commune a interjeté appel, et que ce dernier sera jugé à la Cour Administratif d'Appel de Lyon.

7. LOYER SAISONNIER

Monsieur le maire met en avant les difficultés à recruter des saisonniers pour la collectivité, notamment en hiver, qui préfèrent rejoindre d'autres stations avec de meilleures conditions d'embauche. Il propose notamment de supprimer ou réduire la participation demandée pour le logement et faire payer uniquement les charges locatives.

Le conseil communal donne son accord pour que ce point soit passé en conseil municipal.

Madame Corine Michelas soulève le problème de logement saisonnier sur la station.

Monsieur Patrice Merel explique qu'un particulier propose de reprendre une partie du bâtiment l'Arnica à La Roche pour 400 000 euros et de réaliser des logements pour les saisonniers et pour les ouvriers.

Il faudrait voir si la commune ne peut pas réaliser ce projet elle-même. Une vingtaine d'appartements pourrait être réalisée dans un premier temps et ensuite voir pour une extension avec des petits chalets. C'est une opportunité à saisir.

Madame Corine Michelas demande ce que va devenir le bâtiment Hilton à Plagne 1800.

Monsieur le maire répond que la SAP ne veut pas le céder et souhaite le réhabiliter pour son personnel.

8. CHUTE DU BLOC AU-DESSUS DE LA ROCHE

Monsieur Patrice Merel demande si un retour a été fait au niveau de l'étude réalisée suite au rocher qui s'était détaché.

Monsieur Gérard Montillet explique qu'une réunion est prévue au mois d'août avec les différentes structures TDL, APTV et RTM afin de se positionner sur les modalités en mettre en œuvre pour sécuriser les bâtiments situés en contrebas.

QUESTIONS DIVERSES

- Madame Corine Michelas fait part du rappel du chef de poste du plan d'eau de la nécessité de venir signer la main courante toutes les semaines. Monsieur Patrice Merel prend note de cette demande.

- Monsieur Gérard Montillet fait suite à la demande de monsieur Joël Ougier Simonin de connaître le montant exact des travaux de la Place Perrière. Monsieur Gérard Montillet apporte une correction par rapport à ce qui avait été dit au conseil municipal du mois de juillet, et le montant est de 10 276 659 euros et non pas 13 000 000 euros. Le budget initial a été respecté.

- Pour les Bains et spas de La Plagne, monsieur Gérard Montillet explique que les travaux ont été compliqués et qu'il a dû être pris en compte la reprise en sous-œuvre et les demandes de l'exploitant. Monsieur le maire rappelle que les assurances devraient bientôt rembourser ce qu'elles doivent à la commune.

- Monsieur le maire informe que le futur directeur général des services prendra ses fonctions le 1er août. Monsieur Silvère Say a le grade d'administrateur territorial et a une solide base juridique et des connaissances budgétaires.

- Monsieur Gérard Montillet évoque le lac vert et ses problèmes d'algues vertes surement dus à la chaleur et au manque d'eau. Les services techniques ont déjà procédé plusieurs fois au nettoyage. Monsieur Gérard Montillet souhaite qu'il soit vérifié que la SAP ne dévie pas toute l'eau de la Lovatière pour sa retenue.

Madame Corine Michelas trouve dommage qu'il n'y ait plus de vie dans le lac vert et demande pourquoi la commune a privilégié les pratiques d'eaux vives au lieu de la faune.

Il est expliqué que cela permet aux prestataires de faire un apprentissage aux débutants avant qu'ils ne se lancent dans l'Isère.